

Lecture, grande cause nationale

Le CNL et l'Académie Goncourt lancent le prix du Goncourt des détenus

En déplacement au centre pénitentiaire d'Aix-Luynes, la ministre de la Culture Roselyne Bachelot-Narquin et le ministre de la Justice Eric Dupont-Moretti ont signé lundi 14 mars 2022 le renouvellement du protocole d'accord des deux ministères pour développer l'action culturelle dans les centres pénitentiaires. Ils ont annoncé à cette occasion la création du prix du Goncourt des détenus, portés par le Centre national du livre (CNL), opérateur du ministère de la Culture, l'Académie Goncourt et les services pénitenciers de l'Etat.

En cette année où la lecture a été déclarée Grande cause nationale par le Président de la République, le Centre national du livre a souhaité engager un programme d'actions visant à développer la lecture en prison, en complémentarité avec les projets conduits par les associations et les bibliothèques. C'est dans ce cadre qu'il portera avec l'Académie Goncourt le prix « Goncourt des détenus » impliquant les centres pénitentiaires.

Seront proposés à la délibération des personnes détenues la lecture des quinze ouvrages sélectionnés par l'Académie Goncourt pour le Prix Goncourt. L'achat des ouvrages sera financé par le CNL, qui assurera également leur acheminement dans les centres.

Au-delà de la lecture des ouvrages, il s'agira de permettre aux détenus de se retrouver pour échanger sur leurs lectures, pour débattre, pour voter. Le CNL, en lien avec les services pénitenciers, organisera également des rencontres avec les auteurs dont les ouvrages auront été sélectionnés. Ce projet à visée culturelle et civique permettra ainsi de rendre les personnes détenues actrices d'un prix littéraire, et de valoriser leur capacité critique tout en leur faisant découvrir des œuvres littéraires nouvelles.

À la suite des délibérations nationales associant une trentaine de centres pénitentiaires, la première remise du prix « Goncourt des détenus » se tiendra au CNL en décembre 2022. Cette action vient s'ajouter aux soutiens accordés chaque année par le CNL au titre de son dispositif national d'aides aux publics empêchés. Ainsi en 2021, vingt porteurs de projets en milieu carcéral ont pu être accompagnés par le CNL, pour un montant total de 250 000€.

Retrouvez l'actualité du CNL
www.centrenationaldulivre.fr

Contact presse CNL

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59



En 2022, la lecture est déclarée grande cause nationale

Dans le cadre de l'année de la lecture déclarée « grande cause nationale » par le Président de la République le 17 juin 2021, le Centre national du livre (CNL) a engagé un programme ambitieux d'actions nationales afin de promouvoir le livre et la lecture auprès de tous les Français.

Les actions du CNL s'articulent autour de trois axes : démultiplier les rencontres d'auteurs auprès des différents publics ; mettre la lecture au cœur de la vie des Français qui en sont le plus éloignés ; partager le plaisir de lire à travers la lecture à voix haute et des événements qui sortent les livres des étagères.

Le CNL a ainsi lancé un appel à projets à destination des auteurs afin de développer, d'une part, des résidences dans les établissements scolaires et, d'autre part, des masterclasses en partenariat avec le pass Culture.

Avec pour fil rouge « le livre partout », le CNL a également lancé un ensemble d'actions nouvelles en lien avec des partenaires associatifs dans les centres de loisirs, les centres de Protections maternelles et infantiles (PMI), les EHPAD ou en milieu carcéral, en milieu rural et dans les quartiers prioritaires.

En savoir plus sur la lecture, grande cause nationale : [ici](#).

Pour découvrir l'ensemble des projets déployés sur le territoire : [ici](#)

Contact presse CNL

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

